



MAIRIE DE MAXOU
COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU SAMEDI 04 AOUT 2020
19 HEURES 30

Présents :

CALAS Béatrice, LAFFRAY Patrick, BERROD Valérie, CANDAU Thierry, COMBES Francis, DUNNIG Les, LAFUSTE Delphine, Sheila ANTAKI et VITRAC Nicole

Absent :

Etienne Delcros, a donné procuration à Beatrice Calas

La séance se déroule à l'extérieur de la mairie en respectant les distances de sécurité
La séance est ouverte à 19h40 par Madame le Maire Béatrice CALAS

Les points suivants seront rajoutés à l'ordre du jour :

- réparation du toit de l'église de Brouelles
- demande de subventions pour le projet de l'aménagement du bourg

Secrétaire de séance : Delphine LAFUSTE

1. -Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 27 juin 2020

Approuvé par la totalité du conseil à l'unanimité.

2. -Renouvellement de la commission communale des impôts directs suite aux élections municipales de 2020

Il a été désigné 24 personnes propriétaires sur la commune de Maxou.

Cette liste va être transmise aux services de la Préfecture qui vont nommer les 6 commissaires titulaires et les 6 commissaires suppléants.

Madame le Maire est de droit Présidente de la commission

3. -PLUI

Les conseillers désignés pour le PLUI sont :

CALAS Béatrice, LAFFRAY Patrick, COMBES Francis, DUNNIG Leslie, Sheila ANTAKI titulaires
BERROD Valérie, CANDAU Thierry, LAFUSTE Delphine, VITRAC Nicole, Etienne DELCROS, suppléants

4. -Point sur le budget en cours

Diverses lignes budgétaires ont été détaillées.

Les dépenses engagées sont globalement en de ça des prévisions budgétaires.

5. -Cimetière de Brouelles

Sur les conseils de Mr Pradines, gérant de l'entreprise de pompes funèbres, un gain de 12 places peut être obtenu en enlevant la haie de thuyas actuellement en place, située à 1 mètre du mur. Des panneaux métalliques pourraient être installés sur le mur afin d'occulter le vis-à-vis avec les riverains.

Un columbarium est aussi envisagé : des devis vont être demandés.

Proposition de réévaluer le prix des concessions actuellement de 50€ pour 1m² à 75 euros et de 75€ pour 2 m² à 100 euros.

Les droits d'enregistrement de 25€ ayant été supprimés depuis le 01 janvier, la charge financière reste donc la même.

Le conseil approuve l'augmentation du prix de la concession à l'unanimité

6. -Réparation toit de l'église de Brouelles

Les fuites dans le toit de l'église de Brouelles nécessitent des réparations.

Parmi les devis demandés il a été retenu celui de M LEQUESNE pour un montant de 7 000€

Les travaux débuteront avant la fin de l'année.

Une déclaration de travaux est déposée

Le projet de financement comprend la répartition suivante :

-Subvention : demande en cours au département 25%

-DETR demande pourrait être de 25%

-Eglise et patrimoine : 500€

Un appel à don aux habitants peut aussi être envisagé.

7- Demande de subventions pour le projet de l'aménagement du bourg

Montant du projet : 49 315€

Subvention DETR : 14 794.50€

Subvention REGION : 7 750€

Subvention FAST : 4 650€

Subvention Amende de police : 7 500€

Auto financement : 14 620.50€

Ce plan de financement prévisionnel est subordonné au recrutement d'un maître d'œuvre.

Les travaux devraient débuter au mois de novembre 2020

Fin de la séance à 21 heures 45

Sous réserve d'approbation lors du prochain CM